



Date de facture 16/02/2025 N° de facture 11117804090225

Remise à Zéro 15/03/2025 Fin d'engagement Date échue

N° de compte client 1.53169826 N° de ligne 06 27 14 15 66 MME TATANG TAKAM JASMINE 3 RUE JULIEN GRACQ 49000 ANGERS

Bonjour, voici votre facture du 16 février 2025

	€HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 28 février 2025		17,95
Vos services fournis par votre opérateur	11,66	13,99
Vos abonnements, forfaits et options	11,66	13,99
Vos communications (du 16/01 au 15/02)	0,00	0,00
Vos services fournis par des tiers	3,30	3,96
Vos services ponctuels	3,30	3,96
Montant de la facture soumis à TVA	14,96	17,95
TVA 20,00 % payée sur les débits		2,99
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		14,96

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.



Détail de votre facture du 16 février 2025

Nom du service

Acte-72525-E-TF1

Acte-72525-E-TF1

Acte-72525-E-TF1

Acte-72525-E-TF1

Vos services fournis par votre opérateur					Achats SMS+				
Vos communications				Date 25/01	Heure 23:51:29	Type Achat à l'acte	Nom du s Acte-7252		
décomptées de vos for	faits			25/01 25/01	23:54:16 23:56:47	Achat à l'acte Achat à l'acte	Acte-7252 Acte-7252		
Internet décompté de votre f	orfait principal		0,00	25/01	23:57:27	Achat à l'acte	Acte-7252		
Rappel: 1ko = 1024 octets, 1Mo = 10	24 ko								
Date	Volume	Pays	Coût € TTC*	Tota	l de vos	s consomn	nations		
15/01	272 Mo 267	France	0,000						
16/01	2 Mo 063	France	0,000						
17/01	114 Mo 702	France	0,000						
18/01	42 Mo 713	France	0,000						
19/01	5 Mo 396	France	0,000						
20/01	1 Mo 627	France	0,000						
21/01	38 Mo 600	France	0,000						
22/01	52 Mo 475	France	0,000						
23/01	139 Mo 375	France	0,000						
24/01	76 Mo 761	France	0,000						
25/01	15 Mo 446	France	0,000						
26/01	2 Mo 010	France	0,000						
27/01	2 Mo 400	France	0,000						
28/01	7 Mo 989	France	0,000						
29/01	416 Mo 859	France	0,000						
30/01	6 Mo 999	France	0,000						
31/01	2 Mo 874	France	0,000						
01/02	78 Mo 797	France	0,000						
02/02	629 Ko 601	France	0,000						
03/02	1 Mo 812	France	0,000						
04/02	14 Mo 624	France	0,000						
05/02	85 Mo 645	France	0,000						
06/02	4 Mo 295	France	0,000						
07/02	60 Mo 161	France	0,000						
08/02 09/02	9 Mo 846 27 Mo 733	France	0,000						
10/02	27 Mo 733 1 Mo 818	France France	0,000						
11/02	6 Mo 387	France	0,000						
12/02	10 Mo 324	France	0,000						
13/02	597 Ko 545	France	0,000						
14/02	763 Ko 413	France	0,000						

Vos services fournis par des tiers

Vos services ponctuels

Appels à tarification majorée

Retrouvez les coordonnées de l'éditeur du service sur le site surmafacture.fr Gérez vos achats et abonnements sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon compte"

Numér	os spéciaux					0,00
Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité Pays Appelé	Coût € TTC*
11/02	16:24:56	1064	00:00:55	00:00:55		0,000
11/02	16:26:02	1064	00:01:59	00:01:59	France France	0,000
11/02	16:28:44	1064	00:00:29	00:00:29		0,000
11/02	17:52:51	1064	00:00:34	00:00:34		0,000

Achats par SMS

Retrouvez les coordonnées de l'éditeur du service sur le site surmafacture.fr Gérez vos achats et abonnements sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon compte"

3,96 Coût € TTC*

0,990

0,990

0,990

0,990

3,96

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex.: appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

	Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
Г	Vos services fournis par votre opérateur	0,00	0,00
1	Vos abonnements, forfaits et options	0,00	0,00
1	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00	0,00
L	Vos autres services et produits	0,00	0,00
Г	Vos abonnements, forfaits et options Vos communications (du 09/03 au 08/04) Vos autres services et produits Vos services fournis par des tiers	0,00	0,00
1	Vos services ponctuels	0,00	0,00
1	Vos autres services de tiers (**)		3,49
L	Vos abonnements		3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement		8,00

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouyques Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.





Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne ici

Adresse: Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone: Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.

ghj